

Département des Côtes d'Armor
Communauté de communes Paimpol-Goëlo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 décembre 2015

DATE DE LA CONVOCATION : 11 décembre 2015
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 36
Présents ou représentés : 35
Votants : 35

L'an deux mille quinze, le 17 décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison du développement à Plourivo en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves De Chaisemartin.

Étaient présents : VITEL J.C, CONNAN J, LE BARS Y, De CHAISEMARTIN J.Y, HAMON C, ALLAIN C, ARGOUARC'H F, LE SAULNIER B, CROISSANT G, LAGATDU E, GUILLEMOT A, BOTHOREL É, AMELINE de CADEVILLE G, , DELTHEIL A, DAVAINÉ D, LE CALVEZ M, BRÉZELLEC D, LE NORMAND J.P, ERNOT J.C, LE BRETON P, MANGOLD J, COULAU P, HAGARD É, JOUY J.P, RAOULT M, DONNART S, DANNIC J.Y, ROLLAND J, GUILLOU J.F, LE MEUR D.

Étaient représentés : LE MORVAN M, LE ROY P, CŒUR D, MOBUCHON A, GOUAULT J

Secrétaire de séance : Élisabeth HAGARD

Objet : Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRe)

Vu le courrier de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor portant notification du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

Considérant la nécessité de rechercher avec les EPCI de proximité, un périmètre cohérent, pour une meilleure coopération intercommunale à l'échelle des Côtes d'Armor.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité absolue :

- **Émet un avis défavorable au projet N° 8 du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) présenté par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor**

2 votes pour sans réserve

9 votes pour sous réserve de l'adjonction des Communautés de Communes de Lanvollon-Plouha et de la Presqu'île de Lézardrieux à l'agglomération créée autour de Guingamp

24 votes contre

Le Président,
Jean-Yves de CHAISEMARTIN

